



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 20 juin 2019 à 12 h 30 :
Etat-major du SDIS du Doubs
10 chemin de la Clairière à Besançon

- *Présentation des nouveaux locaux et nouveaux outils opérationnels du CODIS*
- *Présentation de la réserve citoyenne des sapeurs-pompiers du Doubs*
- *Remise des clés d'un véhicule réformé au profit du Garage solidaire du Jura*

Présentation des nouveaux locaux et nouveaux outils opérationnels du CODIS

Le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) est le centre névralgique d'un SDIS. Il assure à l'échelle départementale des fonctions essentielles telles que la réception des appels de détresse (203 565 appels en 2018) ou l'engagement des moyens opérationnels sapeurs-pompiers (près de 60 000 engins en 2018). Son rôle est également stratégique en matière de gestion opérationnelle et de coordination des moyens sapeurs-pompiers lors de situations opérationnelles de plus en plus complexes. Il s'assure aussi de la continuité des secours sur l'ensemble du département en ajustant en temps réel les ressources par rapport aux sollicitations. Enfin, il remplit une fonction d'information et de renseignement à destination des autorités préfectorales, des maires et de la chaîne de commandement nationale, zonale et départementale.



L'ancienne organisation, créée en 2003, a permis de faire face à l'activité opérationnelle pendant 16 années et a répondu à la nécessité de centraliser la réception de tous les appels « 18 » et « 112 » (4 centres de traitement de l'alerte coexistaient jusque-là dans le département).

Aujourd'hui, la restructuration permet de faire face à l'augmentation de l'activité opérationnelle (+ 40 % d'interventions en 6 ans) et de mobiliser les outils technologiques indispensables à un pilotage en situation de crise.

Présentation de la réserve citoyenne des sapeurs-pompiers du Doubs

La réserve citoyenne des sapeurs-pompiers du Doubs (RCSP 25) a été créée fin décembre 2018, à l'initiative du SDIS 25 et de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs (UDSP 25). Elle a pour but de permettre aux anciens sapeurs-pompiers (ASP) et personnels administratifs et techniques (PATS), membres de la section des anciens de l'UDSP25, de **garder le lien avec la corporation** des sapeurs-pompiers, en réalisant bénévolement des missions de soutien utiles pour le SDIS et le réseau associatif, ainsi qu'en étant intégrés au dispositif des cérémonies officielles du SDIS. Cette réserve est appelée à réaliser, à la demande de l'UDSP ou du service, des missions de soutien complémentaires à celles assurées par les sapeurs-pompiers au bénéfice de l'établissement public, ou dans le cadre des activités organisées par le réseau associatif des sapeurs-pompiers et soutenues par l'UDSP. A ce jour, la RCSP 25 est constituée d'une quinzaine de réservistes implantés sur les trois groupements territoriaux ; elle a vocation à regrouper à terme de nombreux réservistes.

Cession d'un véhicule réformé au profit de l'association Garage solidaire du Jura

Dans le cadre de sa politique solidaire, le Service départemental d'incendie et de secours du Doubs souhaite favoriser le don de matériels et véhicules réformés aux associations agréées de sécurité civile.

Dans ce contexte, deux ambulances (véhicules d'assistance et de secours à victimes) ont fait l'objet d'une cession à titre gracieux fin 2018 au profit de l'Association départementale de la protection civile du Doubs (ADPC 25) et de l'UDSP 25.

Le 17 janvier 2019, le bureau du Conseil d'administration du SDIS du Doubs a décidé de la cession à titre gracieux d'un véhicule Peugeot Partner à l'association Garage solidaire du Jura. Son rayonnement a vocation à être régional ; l'association dispose depuis 2018 d'un garage solidaire pour le Haut-Doubs, implanté à Houtaud près de Pontarlier. Elle fonctionne notamment grâce aux dons de véhicules faits par des particuliers ou des collectivités.

L'association porte des valeurs d'altruisme et de solidarité, partagées par le SDIS. De plus, sa politique de développement social a notamment pour objectif la mise en place de moyens visant à **faciliter l'accès à la reconversion professionnelle ou à la recherche d'emploi pour des personnes aux ressources limitées en favorisant sa mobilité**. Cet objectif présente un intérêt pour le service public de secours dont la sollicitation croît notamment sous l'effet des difficultés sociales de la population ; l'absence de mobilité en est un des facteurs importants.

Contact :

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, directeur départemental des services d'incendie et de secours

03 81 85 36 01 ou 06 45 60 23 06

Un dossier de presse sera remis aux journalistes présents le 20 juin